



PROCEDURE ADAPTEE

(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annance intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 23-30086

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ
Direction Juridique et Commande Publique
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX
Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHE :

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de mobilier urbain pour la Ville de Biarritz.

ALLOTISSEMENT :

- Lot n° 1 : Potelets
- Lot n° 2 : Barrières
- Lot n° 3 : Potelets plats
- Lot n° 4 : Piètements de bancs
- Lot n° 5 : Porte-vélos

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes :

	Minimum T.T.C.	Maximum T.T.C.
Lot n° 1	5 000 €	40 000 €
Lot n° 2	5 000 €	25 000 €
Lot n° 3	5 000 €	24 000 €
Lot n° 4	5 000 €	15 000 €
Lot n° 5	5 000 €	15 000 €

DUREE DE L'ACCORD CADRE :

L'accord-cadre sera conclu pour une période initiale courant de sa notification au 31 décembre 2023. Il pourra être reconduit une fois pour une durée de 12 mois (année 2024).

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE OFFRES :

La date limite de remise des candidatures est fixée au 29 mars 2023 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).